



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019
ADOPTION DU BUDGET

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 décembre 2019 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil: M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général par intérim et la greffière sont présents.

La mairesse présente les points saillants du budget 2020 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2020, 2021 et 2022.

RÉSOLUTION 2019-12-639
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter les prévisions budgétaires 2020 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 67 370 000 \$ ainsi que le programme des immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022 conformément aux dispositions des articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative au sujet discuté au cours de la séance.

RÉSOLUTION 2019-12-640
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 20 heures.

Adoptée